



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE - REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de BEAUMONT

Le Village – 07110 BEAUMONT 04 75 39 58 25

mairie-beaumont07@orange.fr

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 mars 2020 à 20h30**

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacqueline MIELLE, Jean Rémi DURAND GASSELIN, Annie MAHIEUX, Dany DECAVATA, Agnès AUDIBERT.

Absents : Emmanuel PICARD, Cédric MERCIER, Jacques MATHIEU, Antoine WALDSCHMIDT.

Secrétaire de séance : Annie MAHIEUX

ORDRE DU JOUR :

Vote du Compte Administratif 2019 (budget Commune) :

Le Conseil approuve le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020 proposés par le Maire.

Fonctionnement

Dépenses	205 966,06 €
Recettes	349 146,35 € + report 2018 : 217 551,65 € = 566 698,00 €
Résultat de clôture	+ 360 731,94 €

Investissement

Dépenses	113 648,89 € + report 2018 : 211 622,98 € = 325 271,87 €
Recettes	496 744,36 €
Résultat de clôture	171 472,49 €
Restes à réaliser	
Besoin de financement	0 €

Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de 171 472,49 € au compte R1068 (excédent d'investissement capitalisé) et considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 360 731,94 € au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté).

La Commune commence donc l'année avec en caisse l'excédent record de 532 204 € qui comprend l'emprunt de 250 000 € contracté pour les travaux de l'ancien presbytère. Cette somme permettra de financer sans difficulté ces travaux.

Vote du Budget Primitif 2020 (Budget Commune) :

Investissement

Dépenses prévues en 2019	Réalisées en 2019	Proposées en 2020
275 853,37 €	113 648,89 €	760 063,06 €
Recettes prévues en 2019	Réalisées en 2019	Proposées en 2020
275 853,37	496 744,36 €	760 063,06 €

Ouverture de la Mairie au public : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 11h30

Approbation des statuts du Syndicat A.GE.D.I

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est envisagé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat informatique mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3). De cette transformation découleront des conséquences quant au mode de gestion et de gouvernance de la structure.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte
AUTORISE Monsieur Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I.

Dissolution du SICV – Subvention au CSRI :

Le Maire informe le Conseil que le Syndicat du Canton de Valgorge ayant été dissous, les Communes vont désormais subventionner directement le Centre Social Rural Intercommunal « Le Ricochet ».

Le Maire propose une subvention de 1 960 € pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition du Maire.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Rapport du 17 février 2020

Le Maire présente au Conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie (CLECT) qui s'est réunie le 17 février 2020 afin de modifier les modalités de transfert de la compétence « Zones d'activités économiques ».

Le Maire expose les conclusions du rapport de la Commission.

Le Conseil Municipal approuve les conclusions de la CLECT.

Questions diverses :

Le CM autorise Charlotte ALEXANDRE, locataire des Bogues, à faire quelques travaux d'amélioration (des barreaux à une fenêtre car très dangereux et un abri en bois sous la maison pour pouvoir ranger leurs affaires correctement)

Fin de séance : 22h30

Site internet de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com page Beaumont

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie-beaumont07@orange.fr

Ouverture de la Mairie au public : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 11h30